



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 11 – janvier 2008

*Insertion scolaire et insertion sociale
des nouveaux arrivants*

Numéro dirigé par
Véronique Castellotti et Emmanuelle Huver

SOMMAIRE

- Véronique Castellotti : *Introduction – Vers la construction d'une école et d'une société plurielles : des notions en débat, des orientations à construire*
- Catherine Wihtol de Wenden : *Migration, pluralité, intégration*
- Hélène Bertheleu : *Pour une approche sociologique de l'insertion des nouveaux venus*
- Gérard Vigner : *D'une généalogie à une méthodologie – le f12 dans les programmes du ministère de l'Éducation nationale*
- Marie Madeleine Bertucci : *Une didactique croisée du français langue maternelle et du français langue seconde en milieu ordinaire pour faciliter l'insertion des nouveaux arrivants*
- Fabienne Leconte & Clara Mortamet : *Cultures d'apprentissage et modes d'appropriation des langues chez des adolescents alloglottes*
- Aude Bretegnier : *Interroger le sens et les enjeux des projets d'appropriation du français langue d'insertion : ouverture d'un champ de recherches interventions*
- Marianne Jacquet, Danièle Moore & Cécile Sabatier : *Médiateurs culturels et insertion de nouveaux arrivants francophones africains : parcours de migration et perception des rôles*
- Christiane Perregaux, Nilima Changkakoti, Valérie Hutter & Myriam Gremion : *L'accueil scolaire d'élèves nouvellement arrivés en Suisse : tensions entre séparation et inclusion*
- Céline Peigné : *Solliciter pour mieux intégrer ? Stratégies enseignantes et mobilisation du répertoire pluriel d'adolescents nouveaux arrivants*
- Nathalie Auger : *Favoriser le plurilinguisme pour aider à l'insertion scolaire et sociale des élèves nouvellement arrivés (ENA)*
- Emmanuelle Huver : *De « comparons nos langues » à « mobilisons nos ressources » : approche par scénario et insertion scolaire et sociale des enfants allophones*
- Gabriele Budach & Helen Bardtenschlager : *Est-ce que ce n'est pas trop dur ? Enjeux et expériences de l'alphabétisation dans un projet de double immersion*

Comptes rendus

- Philippe Blanchet : Dominique Sumien [dit « Domergue »], 2006, *La standardisation pluricentrique de l'occitan*, collection « Publications de l'AIEO », Turnhout, Brepols publisher, 501 p.
- Laurence Vignes : Nathalie Auger, 2007, *Constructions de l'interculturel dans les manuels de langue*, collection « Proximités – Didactique », Editions modulaires Européennes, Fernelmont, 234 p.
- Daniel Modard : Nicolas Guichon, 2006, *Langues et TICE. Méthodologie de conception multimédia*, Paris, Ophrys, coll. Autoformation et enseignement multimédia, 173 p.
- Marinette Matthey : Danièle Moore, 2006, *Plurilinguismes et école*, avec une postface de Daniel Coste, collection LAL (Langues et apprentissage des langues), Paris, Didier, 320 p.

COMPTE RENDU

Dominique Sumien [dit « Domergue »], *La standardisation pluricentrique de l'occitan*, collection « Publications de l'AIEO », Turnhout, Brepols publisher, 2006, 501 p., ISBN 978-2-503-51989-0.

Philippe BLANCHET

Université Européenne de Bretagne – Rennes 2

L'ouvrage qui suscite la présente réflexion est un livre fort bien présenté, qui porte les marques de son origine universitaire dans son souci de mise en forme et d'explicitation : liste des abréviations, conventions de citations, table des figures, alphabet phonétique international version de 1996, longue bibliographie et index très détaillé. Le sommaire, en revanche, est assez succinct : 4 parties, 17 chapitres, conclusion et annexes ; il aurait gagné à intégrer les subdivisions de troisième niveau que l'on trouve dans le texte, afin de faciliter l'exploitation du volume. Si l'on en croit les formulations de l'introduction de cet ouvrage (notamment les remerciements p. 10), il s'agit au départ d'une thèse de doctorat, ce qu'une recherche rapide permet de confirmer, alors que l'ouvrage ne le dit pas explicitement. Elle a été soutenue en 2004 à l'université Montpellier III.

Le texte est globalement organisé comme suit : les deux premières parties (« les enjeux » et « le diasystème », pp. 15-178) posent la problématique de la définition, de la promotion, des fonctionnements sociolinguistiques et structuro-linguistiques de l'occitan ; les deux suivantes (« lexicographie et lemmatisation » et « les applications » p. 179-430) proposent une « standardisation polycentrique de l'occitan », pour reprendre les mots du titre et de l'auteur.

Un tel projet est particulièrement bien venu pour rassembler, d'une part, les études diverses et éparpillées sur la dynamique sociolinguistique de l'ensemble des parlers romans dits « d'oc », et, d'autre part, les projets de standardisation issus du courant occitaniste, relativement convergents mais éparpillés entre des propositions différentes appliquées à des parlers différents. Car même si ce courant militant considère l'ensemble des variétés d'oc comme une seule et même langue, la majorité de ses acteurs n'envisage pas une standardisation uniforme de tant de variétés si différentes, mais plutôt, soit l'élaboration d'un seul standard à base languedocienne (proposition récurrente mais minoritaire), soit l'élaboration de principes normatifs communs appliqués à des variétés distinctes ce qui aboutirait à des normes partiellement régionales et partiellement communes visant une certaine homogénéisation régionale et globale (nombreuses propositions et usages). Il y a bien sûr d'autres propositions, qui considèrent ces parlers romans comme constituant des langues différentes (et non une

seule) et qui proposent des systèmes de normes régionales ou locales plus hétérogènes, éventuellement dans une perspective polynomique. L'auteur, du reste, n'étudie pas ces alternatives avec lesquelles il n'est pas en accord.

Mais cet ouvrage pose problème par trois caractéristiques symptomatiques des discours qui circulent sur les questions glottopolitiques et qui se présentent comme « scientifiques »¹ : une absence d'enquêtes de terrain et de prise en compte de la situation sociolinguistique effective (remplacées par les présupposés de l'auteur), une réflexion théorique et épistémologique insuffisante fondée sur une information trop partielle parce que partielle, et enfin un style peu nuancé qui assène des convictions comme des vérités universelles et préfère à une argumentation approfondie les voies d'une rhétorique polémique (ironie, sollicitations exagérées de citations décontextualisées, etc.).

À mon sens, nous avons davantage affaire avec ce livre à un pamphlet qui a de scientifiques certaines apparences servant ses objectifs, ceux d'un militant maximaliste du projet occitaniste, et non à une étude prioritairement scientifique. Si l'on adhère au projet occitaniste, on peut considérer comme secondaires les insuffisances, les stratégies discursives et les *a priori* de l'auteur, pour ensuite examiner ses propositions de standardisation dans le détail. Une réception alternative de cet ouvrage, davantage centrée sur ses ambitions de scientificité et sa portée générale, consiste à récuser les méthodes et les données sur lesquelles ces propositions sont construites. C'est ce que je ferai ici.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de dire que tout est mauvais dans cet ouvrage mais d'attirer l'attention des lecteurs potentiels sur ses limites afin qu'on ne prenne pas pour vérités incontestables, sous couvert d'apparence universitaire, une bonne partie des affirmations qu'il contient et que je tiens pour tendancieuses. Qu'on me comprenne bien : on peut avoir des conceptions différentes de ce qu'est une recherche scientifique, de la validité de certaines théories, de la recevabilité de certaines connaissances proposées, des modalités de présentation et de mise en discours, en fonction notamment de la formation, de l'expérience, des convictions, des projets de chacun. Mais il est nécessaire de les expliciter pour relativiser avec honnêteté les discours scientifiques tenus : c'est là une exigence fondamentale qui constitue la scientificité même de ces discours. En outre, il me semble exister une forme de consensus, sur laquelle je reviendrai plus loin, quant à une déontologie des indispensables débats quand ils sont de type scientifique. Hors de ces modalités d'élaboration et de communication des connaissances, on s'inscrit dans d'autres types de discours, légitimes quand ils respectent une éthique du dialogue, mais qu'on ne doit pas confondre. Et il me semble que le texte ici proposé, plutôt que de se situer clairement à la zone intermédiaire entre discours scientifique et essai polémique, est d'une profonde ambiguïté parce qu'il ne pratique pas ces formes d'élaboration et de communication de connaissances scientifiques. De mon point de vue, il s'agit d'insuffisances et de biais d'une certaine gravité.

L'*a priori* fondamental et implicite de l'auteur consiste en une vision unicitaire des pratiques linguistiques, des langues, des normes. Il l'expose clairement p. 82 et suivantes sous l'appellation de *maximalisme*, qui recouvre « les plus hautes ambitions » de construire et d'imposer pour « l'occitan » une norme standard lui permettant « d'accéder à toutes les fonctions sociales » (p. 49) et qui refuse toute diglossie (donc tout bilinguisme occitan-français sinon une diglossie inversée où l'occitan serait en position « haute » et le français en position « basse »). Il ne se soucie aucunement de l'écart gigantesque entre cet objectif et, d'une part, la situation effective dont il part ainsi que, d'autre part, les attentes effectives de ce qu'il considère être une « communauté linguistique » occitane, c'est-à-dire des usagers

¹ On peut par exemple faire des reproches similaires au rapport Bentolila sur l'enseignement de la grammaire.

potentiels de cette langue reconstruite face à la « perte des parlers hérités ». Il ne voit pas en quoi l'élaboration et la diffusion d'un tel standard peut renforcer la diglossie et s'opposer aux parlers « authentiques » (p. 18, p. 44-45) ; il le justifie en s'appuyant sur les exemples des « dialectes » vivant à côté des standards allemand, italien ou arabe, comme si ces situations sociolinguistiques étaient comparables à celles des parlers locaux de France (p. 20).

Pour l'auteur, cette standardisation est « la seule chance de survie de la langue », qu'il oppose aux objectifs d'un *minimalisme* considéré comme moins ambitieux (dont les caractéristiques seraient l'acceptation de la diglossie, une vision éclatée de « la » langue en plusieurs langues ou en parlers locaux, et donc le refus d'une norme unifiante) – mais on peut penser, à l'inverse, qu'il est plus ambitieux d'essayer de faire vivre une pluralité linguistique que de se couler dans le modèle dominant du monolinguisme normatif. D. Sumien considère également p. 5 que la question de la norme orthographique de l'occitan est, en gros, réglée et qu'il reste surtout à construire une norme de l'oral, y compris parce que la seule fonction de l'orthographe serait de transcrire l'oralité (ce qui est extrêmement réducteur) : là aussi l'écart entre la situation effective (où les pratiques graphiques sont hétéroclites) et cette vision des choses est abyssal. Il y a manifestement chez l'auteur une grande méconnaissance du terrain, qu'il ne comble par aucune enquête (ni de lui-même ni d'autres chercheurs²), considérant *a contrario* que sa seule expérience suffit. Ses illusions proviennent probablement du fait qu'il vit en milieu associatif militant (il est formateur pour les *calandretas*) et déclare n'avoir à peu près aucune pratique sociale spontanée (« héritée, familiale, locale ») de cette langue (p. 10) qu'il a apprise par un volontarisme respectable mais qui ne justifie pas l'erreur méthodologique fondamentale de généraliser abusivement une expérience si singulière. Il considère d'ailleurs que sa thèse est une « enquête de faisabilité » (p. 8) alors qu'elle ne recherche ni ne fait jamais intervenir aucune information venue des millions de citoyens concernés et que les seuls points de vue pris en compte sont ceux d'activistes de la promotion de la ou des langue(s) d'oc. A moins qu'il ne s'agisse que d'un projet de standardisation pour quelques centaines de militants ? C'est ce qui semblerait découler des objectifs listés au point « Quelle langue, pour quoi faire ? » (p. 34-35)³. C'est également ce que semble penser l'auteur aux pp. 40-41 dans lesquelles il avance que c'est l'enseignement qui reste le seul pourvoyeur de locuteurs – certes hésitants – en occitan (c'est oublier l'échec des *calandretas* sur ce point, déjà bien analysé par Ch. Domp martin-Normand depuis le début des années 2000⁴ et la proportion encore écrasante de locuteurs dits « naturels » – certes vieillissants – des parlers d'oc). Si c'est bien ce milieu spécifique qui est visé, il faudrait le dire plus clairement, car cela change tout à la portée de l'ouvrage.

De la même manière, l'auteur considère qu'il existerait ou pourrait exister une « langue occitane complète, cohérente et spontanée » dont il reproche la méconnaissance à ses usagers publics (p. 7) et qu'il entend (modestement...) élaborer pour eux dans cet ouvrage. Malgré le contexte nécessairement plurilingue des usages de « l'occitan » et les nombreux travaux développés ces dernières décennies sur les « bilangues » et autres formes émergentes en situations de pluralité linguistique⁵, D. Sumien vise une liste complète des « interférences à éviter au niveau de l'ensemble de la langue (francismes surtout, quelques italianismes aussi) » (p. 4 – on se demande pourquoi les castillanisms et catalanisms présents en gascon, béarnais, aranais, sont oubliés, mais on sait combien les occitanistes sont captivés par le

² Il affirme même que « La perte de la langue héritée et la perte de la pression sociale sur l'usage multiplient les affirmations *invérifiables* sur l'usage 'réel'. Mais il n'existe pas d'enquête sociolinguistique sérieuse sur la question » (p. 81), révélant ainsi une ignorance spontanée ou voulue de très nombreuses enquêtes qualitatives et quantitatives parues sur les pratiques et les représentations un peu partout dans le domaine d'oc.

³ Encore que l'auteur y inclut les médias, sans se demander si l'audience incontestable des plages en langues locales n'est pas précisément liée à un attachement local à des parlers locaux, ce qui semble bien être le cas.

⁴ Et récemment par Henri Boyer (2005).

⁵ Dont on trouve une bonne synthèse dans Moore (2006) et dans Heller (2007).

modèle catalan, cf. p 61). Il y revient régulièrement, p. 21 par exemple, en affirmant « le parler vivaro-alpin d'Yssingaux restera beaucoup plus solide s'il emprunte des recours expressifs à l'occitan standard (...) qu'au français (...) dans l'hypothèse 'optimiste' où un occitanophone d'Yssingaux ne recourt pas à l'alternance codique pour dire ce genre de chose en français » (on notera le mot *optimiste* pour stigmatiser l'alternance de langue).

Il y a dans ces positions une forme de purisme et de perfectionnisme décalés à la fois par rapport aux dynamiques sociolinguistiques telles que beaucoup d'autres les perçoivent et par rapport aux théories actuelles sur la question des contacts de langues et sur les politiques linguistiques. Une telle vision monolingue des sociétés et des pratiques linguistiques révèle ses soubassements idéologiques dans une formulation comme (à propos d'éventuels emprunts à l'anglais en occitan) « La langue de Shakespeare ne menace aucunement l'occitan en Occitanie, contrairement au français, à l'italien et à l'espagnol. L'anglais ne menace que la place internationale du français, *et ceci n'est pas le problème des Occitans* » (p. 51, soulignement de Ph. B.) : ceux qui parlent l'occitan sont donc des « Occitans » (une langue = une identité du même nom), le pays où le parle s'appelle « l'Occitanie » (une langue = un pays), et ce pays, cette communauté (ce peuple ? cette nation ?) n'ont d'intérêt que dans une seule langue, l'occitan, parce qu'ils sont censés n'avoir aucun attachement à aucune autre langue (en l'occurrence, le français, pourtant langue première de l'immense majorité d'entre eux !)⁶.

On peut à ce propos légitimement s'interroger sur les choix idéologiques non questionnés ou consciemment (?) assumés par l'auteur. Outre les connotations « nationalistes » du passage cité ci-dessus à propos des « Occitans » et du français (renforcées par le fait que l'auteur occitanise autoritairement les noms de personnes qu'il considère « occitanes » comme Fourvières ou Roumanille qui deviennent *Forvieras* et *Romanilha*), je signalerai deux choses : les positions de D. Sumien sur F. Fontan et le *Parti Nationaliste Occitan*, le recours fondamental aux théories de politique linguistique d'Heinz Kloss. De Fontan et du P.N.O. qu'il fonda sur sa théorie « ethniste », D. Sumien qu'il est faux d'affirmer comme je le fais que Fontan était « un authentique fasciste xénophobe ». Là encore, probablement, il y a un écart d'interprétation en fonction du point de vue de chacun. Voici donc quelques lignes de F. Fontan (1970 : 34-36), parmi d'autres du même acabit, qui permettront aux lecteurs de déterminer quelles sont les positionnements idéologiques de chacun :

« Il sera indispensable de prévoir et d'organiser un dépeuplement massif des plus grandes villes occitanes (...) En Occitanie, nous estimons que la côte d'alerte est atteinte et que la proportion d'immigrants (surtout Français et Italiens) est inquiétante, au moins dans certaines villes et sur la côte provençale. Le P.N.O. estime donc que toute immigration devra pour de longues années être interdite dans notre pays ; pour les allogènes déjà immigrés, quels qu'ils soient (tout autant Français, Juifs, Bretons, etc. que Italiens, Catalans, Espagnols, Arabes, etc.) le choix sera offert entre trois solutions : 1° rentrer dans leur pays d'origine ; 2° rester en tant qu'étrangers avec ce qu'implique habituellement le statut d'étrangers ; 3° devenir citoyens occitans à condition d'adopter la langue et le sentiment national occitan (...) Cette liquidation de la francisation exige deux conditions préalables (...) les couches qui se révéleront irréductiblement francophones et francophiles doivent être privées du pouvoir (sous toutes ses formes) et réprimées pour autant qu'il sera nécessaire ».

D. Sumien appelle cela (p. 105) « une théorie socialiste de libération de l'être humain ». J'appelle cela une dictature xénophobe.

⁶ Et ceci quoi qu'on pense des discours alarmistes opposés à l'anglais.

On retrouve le même problème avec le recours fondamental pour lui que fait l'auteur aux thèses de H. Kloss, le fondateur des concepts de « langue par élaboration », « langue par distanciation » et « langue-toit » (cf. notamment p. 119). Cette théorie de catégorisation des langues à visée glottopolitique permet de distinguer les langues soit par distanciation typologique (définition structurale classique), soit par élaboration (construction d'un standard distinctif, comme le néerlandais par rapport à l'allemand). Sinon, on les intègre sous une seule et même « langue-toit » en tant que, grosso modo, « variétés dialectales ». Cette théorie aujourd'hui relativement datée, a été largement citée, avec l'ensemble de son appareil conceptuel, par de nombreux linguistes et sociolinguistes depuis son élaboration entre les années 1950 et 1970. On ne saurait faire spécialement grief à D. Sumien de s'en emparer. Mais au vu des positionnements idéologiques et du projet politique de cet auteur (cf. *supra*), il semble utile de rappeler qu'un questionnement épistémologique sur l'élaboration d'une théorie et donc sur ses dimensions socio-historiques est toujours instructif. On sait trop peu qu'Heinz Kloss, linguiste allemand, a été membre du parti nazi, qu'il a occupé des fonctions importantes dans un organisme de promotion de l'unité nationale des Allemands de l'étranger de 1927 à 1943, que l'élaboration de sa théorie de la langue-toit remonte à cette époque et qu'elle s'inscrit dans une théorie globale de l'identité ethnique, celle-là même qui a servi d'argument aux *anschluss* réalisés par l'Allemagne nazie sur les zones dites « germanophones » d'autres Etats⁷. Je considère la théorie de la « langue-toit » comme une théorie d'*anschluss* linguistique, quand il s'agit d'imposer l'intégration dans une langue (voire une ethnie) de variétés (voire de populations qui les utilisent) autoritairement déclarées y appartenir.

Enfin, les projections personnelles l'auteur sont plus évidentes encore lorsqu'il invente le « *nord-italien* ou *italien septentrional*, la langue [sic] qui regroupe le vénète (...) piémontais, lombard, émilien, romagnol (...) appelé parfois *padan* (...) » (note 1, p. 28) dont il regrette plus loin « cette langue est encore atomisée par le localisme » (p. 87) !

L'accusation réitérée avec virulence (notamment p. 79-81) contre tous ceux, de toutes convictions, qui n'adoptent pas sa vision de sa langue et ses projets de politique linguistique, d'avoir une vision « hors de l'Histoire », d'être « antisociolinguistiques » et « essentialistes » résonne alors curieusement, car c'est précisément ce que l'on peut reprocher à l'auteur, d'un autre point de vue. Le fossé entre les présupposés de D. Sumien et ceux de nombre de ses éventuels lecteurs s'avère, lui aussi, abyssal. On rejoint là à la fois les impasses théoriques (on a vu plus haut ce qu'il dit d'une absence prétendue d'enquêtes sociolinguistiques en domaine d'oc) et les modalités polémiques du discours de l'auteur.

L'une des caractéristiques définitoires de l'activité scientifique tient dans la réfutabilité des connaissances proposées, par conséquent nécessairement mises en débat, ce qui distingue les connaissances scientifiques des croyances passionnelles, respectables mais qui relèvent d'un autre ordre de discours et de formation des convictions. Cette nécessité du débat et de l'approbation ou réfutation implique les modalités de présentation d'un appareil textuel ouvert sinon transparent, qui permet la contre vérification des sources, des données, des analyses (appareil présent dans l'ouvrage ici discuté). Dès lors, la discussion, même radicale, est considérée comme normale et menée avec une certaine sérénité, un certain respect des propositions discutées et surtout des personnes qui en sont les auteurs. Dans l'ouvrage de D. Sumien, ces critères de scientificité sont doublement absents, du fait qu'il présente des « vérités » comme indiscutables et qu'il en stigmatise les éventuelles discussions par d'autres

⁷ Hutton, 1999, notamment p. 154, 172, 185.

avec une ironie qui touche au mépris (étant moi-même l'un des nombreux auteurs visés, c'est ainsi que je le reçois⁸).

Ainsi, il présente p. 48 un extrait de l'introduction d'une méthode de provençal —pourtant d'inspiration occitaniste— comme « un morceau d'anthologie », formule qui n'est pas dépourvue d'une ironie irrespectueuse du choix et des auteurs en question (qui, bien qu'adhérents à un mouvement occitaniste, ont commis l'outrage gravissime de fonder leur méthode sur un modèle de provençal spontané parlé dans leur village de Cucuron, ce qui leur vaut le sobriquet moqueur d' « antinorme de Cucuron » p. 73-74). En fait, D. Sumien considère qu'il y a une seule proposition normative possible, la sienne fondée sur celle d'une association à laquelle il appartient (l'*Institut d'études occitanes* et son *Conseil de la langue occitane*, cf. « Où est la norme actuelle ? », p. 86) et que toute proposition inspirée de principes différents est une « antinorme » (dont il fait la liste et la critique des pages 69 à 81)⁹. Il revient fréquemment sous la plume de l'auteur que tel ou tel autre auteur, dont il critique les propositions, est un ignorant (quoi que cet auteur ait pu montrer par ses travaux, ses lectures, ses enseignements, sa reconnaissance par le monde académique souvent mieux assurés que ceux de Sumien) : ainsi « un certain nombre des spécialistes de l'occitan ignorent encore les notions de base de la sociolinguistique, ou ne les assimile pas. Ils participent au phénomène de l'antisociolinguistique » (p. 8)¹⁰ ; P. Bonnaud « ignore certains concepts de base du structuralisme et ne sait apparemment rien de la sociolinguistique » (p. 102) ; J. Lafitte a « une méconnaissance de la dialectologie et de la linguistique en général. *A fortiori* [s]a réflexion sociolinguistique est inexistante » (p. 76) ; « Vistedit fait des erreurs grossières, dues à l'ignorance » (p. 77)¹¹ ; « les défenseurs les plus ardents de l'antinorme 'de Cucuron' ignorent les acquis de la sociolinguistique... et de la linguistique occitane tout court » (p. 74) ; P. Vouland et moi-même « ignorent les travaux de sociolinguistique historique ou rétrospective » (p. 95).

Il arrive fréquemment à l'auteur, pour disqualifier des positions avec lesquelles il est en désaccord, de produire des citations tronquées, des reformulations profondément transformées (p. 94-95, où il m'attribue par amalgame divers propos que je n'ai pas écrits mais qu'il a pu mal comprendre et où il cite en note 1 des histogrammes dont il n'a pas vu [?] les sources et les chiffres) voire sans aucune source précise (ainsi 13 des 14 points listés p. 92-93), des amalgames erronés et douteux (p. 88 il associe arbitrairement le « sécessionnisme linguistique » provençal à la présence en Provence d'un « identitarisme français extrême (Front National) »), de citer certains faits mais pas d'autres (p. 91 il cite l'annulation par le tribunal administratif d'une décision du recteur d'académie de Nice favorable à son point de vue mais aucune de celles qui lui ont été défavorables comme l'annulation par le tribunal administratif d'une décision du recteur d'académie d'Aix-Marseille en 1984 ou, mieux, un arrêté du Conseil d'Etat de 1977), d'éliminer sans justification ni contre-proposition (ainsi p. 95 l'argument brut de « représentations mal analysées »). Cela ne l'empêche pas de préconiser p. 89 : « Une débat respectueux entre les différentes écoles s'avère beaucoup plus stimulant sur le plan intellectuel et beaucoup plus fécond pour récupérer la langue », ce avec quoi on ne peut être que d'accord, tout en constatant que les définitions du respect semblent très variables...

⁸ Et je n'entrerais pas dans une réponse point par point aux nombreuses mentions à mes travaux (il faut dire que les spécialistes du provençal ne sont pas légion !) dont je conteste fermement l'interprétation et l'exploitation que fait D. Sumien (lequel, curieusement, ne les prend pas tous en compte et passe sous silence ceux qu'il cite ailleurs lorsque p. 167 il fait le « bilan des ressources » pour le provençal).

⁹ Il ne reconnaît le statut de « normes non classiques » qu'à la graphie mistralienne et à ses avatars locaux, qui conduisent cependant pour lui à des « antinormes ».

¹⁰ Sur la notion d'*antisociolinguistique* chez Sumien, cf. *infra*.

¹¹ Vistedit est une maison d'édition béarnaise animée par des militants occitanistes locaux, G. Narioo et D. Glosclaude.

Ainsi, p. 49, il synthétise les nombreuses propositions de catégorisations —différentes de la sienne— relativement à ce qu'il considère être une seule langue occitane et une seule langue catalane comme étant l'activité de « quelques sécessionnistes (...) [qui] brandissent des arguments *ascientifiques*¹² (...) ignorent la *réalité*¹³ du *diasystème*¹⁴ qui est un indice *tangible*¹⁵ de cohésion linguistique (...) rompent avec l'idée d'unité linguistique qui prévalait dans le renaissantisme *depuis le XIX^e siècle*¹⁶ (...) » : aucune discussion n'est donc possible, à la fois parce qu'il y aurait une vérité scientifique fondée sur une « réalité tangible » et parce que cette vérité serait définitive ; on ne peut pas en effet selon l'auteur « contredire la *tradition*¹⁷ romanistique » du XIX^e siècle (p. 87, à propos de ceux qui proposent de séparer les langues d'oïl du français ou l'asturien de l'espagnol). Dans la même veine, outre les accusations d'ignorance (cf. *supra*) que l'auteur adresse à tous ceux qui proposent des analyses différentes des siennes (car pour lui il ne saurait y avoir d'interprétations et d'hypothèses diverses, puisqu'il n'y a qu'une vérité), on lira p. 109 que « le système classique a des avantages *indéniables* qui contribuent *incontestablement* à retrousser la diglossie » (soulignements de Ph. B.) ou p. 169 que « la seule attitude *décente*, lorsqu'on prétend combattre la diglossie, est de rétablir et de développer le standard (...) » (soulignement de Ph. B.).

Les lecteurs un peu au fait des contextes théoriques seront également surpris par plusieurs points. D. Sumien fait par exemple (p. 52-53) du terme et de la notion de *cratylisme* un usage particulier (synonyme pour lui d'un refus de polysémie et d'homophonie) là où, pour l'essentiel il me semble, le cratylisme (du nom d'un dialogue de Platon), est l'idée que le signe linguistique est toujours motivé et non arbitraire. De même, il est étonnant dans un ouvrage consacré à la question des normes, qu'aucune réflexion théorique générale sur le concept de norme ne soit menée et qu'on en reste à une série de définitions de différentes normes linguistiques (graphique, orale...) p. 21-25. Cela aurait permis à l'auteur d'intégrer notamment le concept de *norme constitutive*, très utile, au lieu d'en rester aux seules normes *prescriptives*.

Mais c'est surtout sa conception de la sociolinguistique (l'auteur en parle toujours au singulier défini) qui est proprement stupéfiante à mes yeux. D'après ce que je crois pouvoir déduire de ses usages du terme « antisociolinguistique » (très fréquent dans le texte), l'auteur appelle « sociolinguistique » une conviction et une action militantes de promotion (« des conditions de survie » p. 55) d'une langue dans une société par une définition englobante (de type « occitan, catalan, nord-italien ») et une standardisation. Tout point de vue différent de cette conviction et de cette action par standardisation vaut à son auteur d'être qualifié d'antisociolinguistique (par ex. p. 96 : « La 'sociolinguistique' de Blanchet est donc bien une antisociolinguistique », qui dit bien ce que la sociolinguistique n'est pas pour l'auteur ; voir aussi les ignorances en sociolinguistique, cité *supra*, dont l'auteur accuse tous ceux avec lesquels il est en désaccord). Même si ce n'est pas là un usage répandu, surtout dans les travaux universitaires, chacun peut bien, après tout, s'approprier les termes et leur donner la signification (voire le contenu conceptuel) qui lui convient, mais à deux conditions : que cela soit explicite et que cela soit cohérent. Or D. Sumien n'explique nulle part ce sens tout à fait particulier qu'il donne à *sociolinguistique*, que l'on ne peut que déduire de l'ensemble des usages qu'il en fait au prix d'un examen minutieux et d'une hypothèse de reconstruction de

¹² Soulignement de Ph. Blanchet.

¹³ *Idem*.

¹⁴ Soulignement de D. Sumien.

¹⁵ Soulignement de Ph. Blanchet.

¹⁶ *Idem*.

¹⁷ Soulignement de Ph. Blanchet.

l'évolution de ce sens pour cet ouvrage : si en effet on accepte l'idée qu'il n'y a qu'une seule analyse possible d'un contexte sociolinguistique et que dans ce contexte une seule stratégie glottopolitique est adaptée (une standardisation d'une langue occitane) à une seule finalité qui s'impose (l'extension des usages de cette langue à toutes les fonctions sociales), alors on pourrait considérer que tout autre stratégie ou tout autre analyse ne prennent pas en compte la question sociolinguistique.

Mais D. Sumien semble parallèlement faire du terme un usage plus habituel, celui qui, schématiquement, consiste à désigner (selon les auteurs) un cadre théorique ou une sous-partie spécifiques au sein des sciences du langage. Il mentionne ainsi p. 9 la « sociolinguistique du conflit » dite aussi « occitano-catalane » dont les focalisations sur une action militante en faveur des langues dites minoritaires et du renversement de la diglossie pensée comme un conflit à finalité monolingue constitue probablement le lien qu'a suivi D. Sumien pour réduire une sociolinguistique en général à un interventionnisme spécifique en particulier. Il expose clairement p. 8 son choix pour la sociolinguistique de l'école dite occitano-catalane et pour sa vision d'une sociolinguistique qui complète la linguistique structurale au lieu de la contredire et de vouloir s'y substituer (position la plus couramment partagée par les sociolinguistes et dont Sumien donne deux exemples et sources bien connus, W. Labov et L.-J. Calvet). Le terme *sociolinguistique* fait donc bien l'objet d'usages ambigus dans cet ouvrage.

Par ailleurs (p. 95), l'auteur cite à nouveau les mêmes lignes de Labov pour tenir l'argumentation exactement inverse à celle défendue par Labov, Calvet, tant d'autres et moi-même (qui suis l'objet de la discussion à cette page du livre) : « La sociolinguistique n'est pas une négation des structures : elle consiste en un élargissement du structuralisme vers sa dimension sociale » (position de l'école occitano-catalane que D. Sumien affiche ici comme devant s'imposer à tous et donc interdire toute argumentation selon laquelle une analyse sociolinguistique de la catégorisation des langues n'aboutit pas à identifier les mêmes langues qu'une analyse structurale). Il y a là un manque manifeste d'information scientifique, dont témoigne la bibliographie : la plupart des sources, y compris des sources théoriques générales de D. Sumien, sont issues de l'école occitano-catalane et de travaux portant sur l'occitan et le catalan. Il semble ne pas avoir pris en compte des sources plus larges, plus variées et plus récentes¹⁸.

Le même problème d'information théorique se pose à propos d'un point clé traité par cet ouvrage, qui donne lieu à de vives critiques de D. Sumien contre d'autres auteurs : celui des critères de définition d'une langue distincte d'une autre, crucial puisqu'il s'agit d'argumenter l'existence d'une seule et même langue dite « occitan » et non de plusieurs langues dites « gascon, provençal, auvergnat, niçois, etc. ». D. Sumien me fait l'honneur de croire que je suis l'inventeur (voire l'un des rares partisans) de la définition sociolinguistique des langues, qu'il croit fondée exclusivement pour moi sur le critère de la nomination des langues (voir notamment p. 94-95), et qu'il appelle une « sociolinguistique immatérielle ». Je me vois au regret de décliner cette honorable paternité, ce que Sumien aurait pu vérifier en examinant de près mon argumentation dans mon ouvrage de 1992 (le seul qu'il cite sur ce point), notamment aux pages 28-33 où je m'appuie sur une investigation chez de nombreux linguistes (de Martinet à Chomsky en passant par Pottier et Marcellesi). Il aurait tout aussi bien pu s'appuyer, puisqu'il semble particulièrement intéressé par mes travaux, sur d'autres travaux plus récents et plus complets, y compris en termes de synthèse bibliographique, donc potentiellement plus convaincants¹⁹, mais ces travaux comme tous ceux des chercheurs qui

¹⁸ Sur une vision épistémologique et théorique plus complète de l'ensemble des courants de recherche dits « sociolinguistiques », on conseillera notamment Blanchet & Robillard (2003) et Blanchet, Calvet & Robillard (2007).

¹⁹ Par exemple Blanchet (2004).

partagent cette analyse, sont absents de sa bibliographie (puisque à mon exception près, ils ne sont pas spécialistes du domaine d'oc). On y remarque notamment l'absence totale des travaux de J.-B. Marcellesi, à qui revient notamment la paternité du concept de *langue polynomique* et chez qui j'ai personnellement trouvé, dès la fin des années 1980, cette conceptualisation sociolinguistique et non structurilinguistique des langues²⁰ (autrement plus complexe que la simple nomination de leur langue par les locuteurs, qui reste un indicateur mais un symptôme et non une cause).

A l'inverse, on peut tout de même s'étonner de voir que l'ensemble du chapitre VII portant sur la définition de l'occitan (« les limites externes du diasystème ») s'appuie massivement sur les méthodes et les théories soit totalement dépassées de Swadesh (1955, 1972 !) et de Greenberg (1955, 1966, 1971... !), soit anciennes et sujettes à caution épistémologique (cf. *supra*) de Kloss (1953, 1967, 1978), tout ceci même avec les ajouts ponctuels de travaux plus récents mais d'inspiration ancienne de Ruhlen (1991, 1994) ou de Bochmann (1993). On ne trouve sans aucune mention, on l'a dit, des nombreux travaux sur la question des « frontières » de langues développée par les sociolinguistes spécialistes du bilinguisme et des contacts de langues (on pense par ex. à R. Le Page et A. Tabouret-Keller, à M. Heller, à Lüdi et Py, à D. Moore, aux créolistes comme R. Chaudenson, L.-F. Prudent, D. de Robillard... mais bien sûr ils fournissent des contre-arguments aux visées unifiantes de Sumien). D'ailleurs, et pour finir, l'auteur affirme que ce qu'il appelle le « sécessionisme linguistique » serait « apparu récemment, dans le dernier tiers du XX^e siècle » (p. 49), ce qui confirme à mon sens deux postures de sa part, le manque d'information et l'évitement des informations contradictoires à son point de vue (nombreux sont ceux qui ont montré que l'unité éventuelle de l'occitan a toujours été discutée, dès le XIX^e siècle.²¹)

Bien sûr un tel ouvrage a le droit d'exister et son auteur a droit à ses convictions et à les faire partager. Le problème, c'est l'ambiguïté du statut du texte : présenté comme issu d'une thèse universitaire, publié chez un éditeur scientifique reconnu dans une collection a priori liée à une association de chercheurs²², comportant tout l'appareil éditorial habituel du livre scientifique, se pensant comme tel, il risque fort de décevoir ou d'induire en erreur.

Bibliographie

- BLANCHET Ph., 1992, *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Institut de Linguistique de Louvain, Louvain, Peeters.
- BLANCHET Ph., 2004, « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », *L'Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, Paris, Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications / CNRS, 2004, p. 31-36, en ligne sur :
- BLANCHET Ph., 2005, « Catégoriser l'occitan ou les langues d'oc ? Un problème épistémologique, théorique et méthodologique », *Marges Linguistiques* 10 (revue en ligne).
- BLANCHET Ph., ROBILLARD D. de, 2003, *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

²⁰ On renverra pour cela à Marcellesi, Bulot & Blanchet (2003).

²¹ Voir par exemple diverses sources dans Collectif (2006), dans Blanchet (2005) ou dans Blanchet & Schiffman (2004).

²² Même si son intitulé reprend celui de *l'Institut d'études occitanes*, qui est un mouvement militant malgré son nom.

- http://www.limsi.fr/MIDL/actes/session%20I/Blanchet_MIDL2004.pdf
- BLANCHET Ph., SCHIFFMAN H. (eds.), 2004, *The Sociolinguistics of Southern « Occitan » France, Revisited*, *International Journal of the Sociology of Language* n° 169, Berlin/New-York, Mouton de Gruyter.
- BLANCHET Ph., CALVET L.-J., ROBILLARD D. de, 2007, *Un siècle après le Cours de Saussure, la Linguistique en question*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- BOYER H. (dir.), 2005, *De l'école occitane à l'enseignement public : vécu et représentations sociolinguistiques. Une enquête auprès d'un groupe d'ex-calandrons*, Paris, L'Harmattan.
- COLLECTIF, 2006, *Langues d'oc, langues de France*, Princi Negue.
- FONTAN F., 1970, *Orientation politique du nationalisme occitan*, Bagnols, Librairie Occitane.
- HELLER M. (ed.), 2007, *Bilingualism : a Social Approach*, New-York, Palgrave.
- MARCELLESI J.-B., BULOT T., BLANCHET Ph., 2003, *Sociolinguistique (épistémologie, langues régionales, polynomie). Textes choisis de Jean-Baptiste Marcellesi précédés d'un entretien*, Paris, L'Harmattan.
- MOORE D., 2006, *Plurilinguismes et école*, Paris Didier.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Danièle Moore, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Suzanne Lafage (†), Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Françoise Armand, Université de Montréal ; Philippe Blanchet, Université de Rennes 2 ; Jean-Louis Chiss, Université Paris 3 ; Jean-Michel Eloy, Université de Picardie ; Jürgen Erfurt, Université de Francfort ; Laurent Gajo, Université de Genève ; Aline Gohard-Radenkovic, Université de Fribourg ; Martine Marquillo-Larruy, Université de Poitiers.

Laboratoire LIDIFra – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425